

Conditions générales de LEO Pharmaceutical Products Sarath Ltd. (LEO Pharma)

1. Champ d'application

Les conditions générales (CG) suivantes définissent les droits et les obligations de LEO Pharma et des clients lors de la vente et de l'achat de produits LEO Pharma. Le contrat de vente prend effet et le client accepte les présentes CG au moment de la réception de la commande par LEO Pharma.

2. Prix

Les prix en CHF valables le jour de la commande s'appliquent aux produits mis en vente. Les prix s'entendent ex-factory, hors TVA. LEO Pharma facture un supplément pour les frais d'expédition. Les prix peuvent être modifiés en tout temps par LEO Pharma; lorsqu'un changement de prix intervient après la conclusion d'un contrat de vente (réception de la commande par LEO Pharma), le client peut se départir du contrat. Les éventuels avantages directs ou indirects accordés par LEO Pharma lors de la vente de produits de la liste des spécialités doivent être répercutés par le client sur le patient ou son assureur-maladie (art. 56 al. 3 loi sur l'assurance-maladie; RS 832.10).

3. Expédition et décompte

L'expédition et le décompte sont effectués par Movianto Suisse sàrl, Laupenstrasse 45, 3176 Neuenegg. Les commandes reçues par LEO Pharma avant 12 h sont livrées dans un délai de 1 jour ouvrable. Les commandes reçues par LEO Pharma après 12 h sont livrées dans un délai de 2 jours ouvrables. Ces délais de livraison sont fournis à titre d'information et ne peuvent pas être garantis. Les éventuels retards de livraison ne peuvent pas donner droit à des dommages-intérêts ou à l'annulation de la commande. Si un produit devait ne pas être disponible, LEO Pharma en informe les clients aussi vite que possible. La commande est accompagnée d'un bulletin distinct de livraison et la facture est envoyée séparément par courrier. La participation aux frais d'expédition s'élève à CHF 25.00 pour les produits non réfrigérés et à CHF 38.00 pour les produits réfrigérés.

4. Reprise des marchandises ou échange

LEO Pharma reprend ou échange uniquement les produits qui ont été achetés directement auprès de Movianto Suisse sàrl, qui ont été dûment stockés et manipulés (y compris la température de stockage) et pour lesquels il existe une attestation de stockage correct. Les produits doivent être restitués intacts et complets dans leur emballage d'origine et ne doivent pas avoir quitté la sphère de responsabilité du client. Les produits doivent être retournés, accompagnés du bulletin de livraison, dans un délai de 7 jours à compter de leur réception. Les frais de port pour l'expédition en retour sont à la charge du client. En cas d'échange de marchandises, les frais de port de la nouvelle commande ne sont pas facturés. LEO Pharma garantit qu'au moment de l'expédition, la date de péremption des produits est située à au moins 6 mois. C'est pourquoi les produits périmés ne sont ni repris ni échangés par LEO Pharma.

5. Modalités de paiement

Le paiement des produits est effectué par virement bancaire sur:

Banque : BNP Paribas (Suisse) SA, Zürich

IBAN: CH70 0868 6001 1319 2000 2

SWIFT: BPPBCHGGXXX

Titulaire du compte : LEO Pharmaceutical Products Sarath Ltd.

Délai de paiement: à 30 jours net. Après expiration du délai de paiement, les suppléments suivants seront facturés:

Après 30 jours: envoi d'un rappel de paiement

Après 60 jours: envoi d'un 2^{ème} rappel de paiement incluant des frais de traitement supplémentaires de CHF 20.00

Si le paiement n'est pas fait dans 30 jours suivants ce 2^{ème} rappel, LEO Pharma facturera une majoration du 5% de montant de commande.

LEO Pharma se réserve le droit d'intenter une action en justice.

Les produits livrés restent la propriété de LEO Pharma jusqu'au paiement complet du prix d'achat.

6. Garantie légale

LEO Pharma garantit les propriétés conformes au contrat de ses produits au moment du transfert des risques (livraison à partir du stock de Movianto). La garantie est valable jusqu'à la date de péremption du produit, à condition que celui-ci ait été transporté et stocké conformément à la notice d'emballage. Le client est tenu de contrôler les produits immédiatement à leur réception et de communiquer par écrit à LEO Pharma les éventuels défauts, et ce sans retard, au plus tard dans un délai de 7 jours ouvrables. Les éventuelles réclamations doivent être annotées sur le bulletin de livraison. En cas de défauts du produit dont LEO Pharma a à répondre, LEO Pharma a le droit de choisir soit la livraison de remplacement, soit la réparation du défaut, soit de se départir du contrat. La responsabilité de LEO Pharma est limitée aux dommages en relation avec l'utilisation conforme du produit, et ce dans la mesure autorisée par la loi. Si la responsabilité conformément aux dispositions des présentes CG est limitée, il n'existe pas non plus de responsabilité pour les dommages indirects, les dommages consécutifs au défaut ou pour le gain manqué. La responsabilité de LEO Pharma en vertu de la législation sur la responsabilité du fait du produit ou d'autres prescriptions impératives en matière de responsabilité n'en est pas affectée.

7. Protection des données

LEO Pharma enregistre l'ensemble des données nécessaires pour la livraison et le décompte sous forme électronique. LEO Pharma respecte les dispositions légales en matière de protection des données, utilise les données uniquement à des fins internes et les transmet uniquement dans la mesure nécessaire au traitement de la commande aux entreprises impliquées.

8. Droit applicable, for

Ces CG sont régies par le droit suisse à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Le tribunal compétent est à Zurich.

9. Modifications, état des CG

LEO Pharma se réserve le droit de modifier ces CG en tout temps. La version la plus récente trouve application. État des présentes CG: Novembre 2024.

Leo Pharmaceutical Products Sarath Ltd | The Circle 6, 8058 Zurich | Tel. 043 343 75 75 | leo-pharma.ch@leo-pharma.com

